

FR

BRASSEUR D'AIR PREMIAIR

PRIM30 - PRIM40 – PRIM46



Guide de l'utilisateur

WinEurope - FRANCE.

 **0.825.875.532**

Email : info@purline.com

Internet : www.purline.com

Prière de lire ces directives et de les conserver

DIRECTIVES IMPORTANTES

Merci d'avoir choisi un brasseur d'air PREMIAIR. Cet appareil vous donnera toute satisfaction pendant de nombreuses années si vous en prenez soin et l'utilisez normalement.

L'utilisation d'appareils électriques nécessite l'observation de certaines précautions essentielles notamment :

- Le brasseur ne doit être utilisé que tel que recommandé dans ce guide : tout autre usage pourrait s'avérer dangereux (risque d'incendie, d'électrocution...)
- Cet appareil est conçu pour un usage domestique, il ne faut pas le placer dans l'embrasement d'une fenêtre. Il ne faut pas mouiller ni plonger l'appareil, le cordon électrique ou la prise, dans de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne jamais laisser un enfant sans surveillance s'il est utilisé à proximité.
- Débrancher l'appareil quand il ne sert pas, quand on le déplace, avant d'enlever ou de remonter des pièces et avant de le nettoyer.
- Il ne faut pas toucher les pièces en mouvement.
- Ne pas utiliser l'appareil en présence de vapeurs explosives et/ou inflammables, ni d'une flamme nue, d'appareils de chauffage ou de cuisson.
- Ne jamais utiliser un appareil si le cordon ou la prise sont en mauvais état, s'il ne fonctionne pas convenablement, s'il a été renversé ou endommagé.
- L'utilisation de pièces de raccordement non recommandées ou non vendues par le fabricant peut entraîner des risques graves.
- Pour débrancher l'appareil, agripper la fiche et la retirer de la prise murale. Ne jamais tirer sur le cordon.
- Poser toujours l'appareil sur une surface plane, rigide et sèche.
- Ne jamais laisser l'appareil fonctionner sans que les grilles ne soient en place.
- Il ne faut pas utiliser de rallonge électrique.
- Brancher toujours l'appareil directement dans une prise murale.
- Utiliser uniquement la tension nominale indiquée sur l'étiquette de la fiche signalétique.

- Ne pas insérer d'objet à travers les grilles de protection.
- Ne pas utiliser à l'extérieur.
- En cas de détérioration du cordon ou de la prise d'alimentation, il incombe au fabricant, son agent de service après-vente ou toute autre personne agréée, de remplacer la pièce endommagée pour éviter tout danger.

FONCTIONNEMENT

1. Installer l'appareil sur une surface rigide, sèche, plane et sèche.
2. S'assurer que la commande de sélection des vitesses est sur la position arrêt (0). La commande de sélection des vitesses se trouve à l'arrière de l'appareil.
3. Dérouler le cordon d'alimentation et brancher le brasseur dans une prise murale de 230 Volt AC
4. La vitesse se règle en faisant tourner la commande de sélection des vitesses, située sur la grille arrière, sur le réglage désiré :
 - 0 = Arrêt
 - 1 = Lent
 - 2 = Moyen
 - 3 = Rapide

Réglage de l'inclinaison

Pour changer l'angle d'inclinaison de la tête du ventilateur, placez simplement celle-ci à l'angle désiré.

Il est possible de raffermir la tenue en position d'inclinaison en resserrant les écrous de maintien.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN.

MISE EN GARDE : Toujours, éteindre et débrancher l'appareil avant de procéder au nettoyage.

La grille et le socle peuvent être facilement nettoyés avec un chiffon humide et un nettoyant doux. Le moteur reçoit une lubrification permanente en usine et ne requiert aucun graissage supplémentaire. Ne pas laisser l'eau pénétrer dans le logement du ventilateur.

Si le cordon électrique est endommagé, le faire remplacer par le

fabricant, un fournisseur de service agréé ou une autre personne qualifiée afin d'éviter tout danger.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

	PRIM30	PRIM40	PRIM46
DIAMETRE	30 CM	40 CM	46 CM
PUISSANCE MAXIMUM	35 W	60 W	70 W

GARANTIE

2 ans au premier acquéreur

La garantie contractuelle est acquise sur présentation du ticket de caisse. Cet appareil est garanti 2 ans à partir de la date d'achat. En cas de panne, veuillez le rapporter au magasin où vous l'avez acheté avec votre ticket de caisse et une copie de cette garantie.